



COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Pour publication immédiate

COMINAR ANNONCE LA VENTE DE DYNE HOLDINGS LIMITED

Québec (Québec), le 22 mai 2013 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd’hui qu’il a vendu sa participation dans Dyne Holdings Limited (« **Dyne** ») à Homburg International Limited. Dyne était une filiale indirecte du Fonds de placement immobilier Canmarc (« **Canmarc** »), dont Cominar a fait l’acquisition en 2012. La vente a été réalisée moyennant une contrepartie symbolique et le remboursement de certaines avances consenties à des actionnaires. Cette opération permettra à Cominar de retirer les passifs de Dyne de son bilan.

Les actifs de Dyne comprennent le Holman Grand Hotel (l’« **hôtel** »), un hôtel-boutique de 80 chambres situé à Charlottetown, à l’Île-du-Prince-Édouard. En novembre 2008, Dyne a contracté auprès du Prince Edward Island Century 2000 Fund Inc. (le « **Fonds Century** ») un emprunt garanti de 14,7 millions de dollars pour le financement de la construction de l’hôtel (l’« **emprunt relatif à l’hôtel** »). Homburg Invest Inc. (« **HII** ») a garanti l’emprunt relatif à l’hôtel. HII a acquis l’hôtel auprès de Dyne en avril 2010, alors qu’il était toujours en cours de construction. L’emprunt relatif à l’hôtel a par la suite été pris en charge par HII, qui a convenu d’indemniser Dyne à cet égard. Toutefois, Dyne n’a jamais été libérée de ses obligations aux termes de l’emprunt relatif à l’hôtel et a conservé la responsabilité de la dette. Les actifs de Dyne comprennent également le complexe Confederation Court (160 000 pieds carrés), groupe d’immeubles commerciaux comprenant la National Bank Tower, la BDC Place (64 000 pieds carrés) et la Homburg Financial Tower (34 000 pieds carrés). Ces immeubles situés à Charlottetown, à l’Île-du-Prince-Édouard, sont tous affectés en garantie d’autres emprunts de Dyne totalisant 17,9 millions de dollars.

Le 9 septembre 2011, HII a demandé à être placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »). Le 30 novembre 2012, HII a résilié le bail foncier visant l’hôtel, et ce dernier a été rétrocédé à Dyne. L’hôtel est actuellement fermé.

Outre l’emprunt relatif à l’hôtel, diverses réclamations sont présentées relativement à la construction de l’hôtel, notamment contre Dyne. Les dettes fournisseurs liées à la construction qui seraient garanties par des hypothèques légales grevant l’hôtel totalisent environ 4,1 millions de dollars.

Les pertes relatives à l'investissement de Dyne étaient auparavant comptabilisées dans les résultats de Cominar.

M. Michel Dallaire, président et chef de la direction de Cominar, a déclaré : « Nous sommes heureux de ce dénouement et offrons nos meilleurs vœux de succès à Homburg International Group et à la collectivité de Charlottetown. »

PROFIL au 22 mai 2013

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure actuellement le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Cominar est propriétaire d'un portefeuille constitué de 498 immeubles de grande qualité, dont 121 immeubles de bureaux, 156 immeubles commerciaux et 221 immeubles industriels et polyvalents qui représentent une superficie locative totalisant environ 36,8 millions de pieds carrés et qui sont situés au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive intégrée et à l'expansion de son portefeuille.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

– 30 –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. Michel Dallaire, ing.
Président et chef de la direction,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-8151

M. Sylvain Cossette
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-6300, poste 2245

M. Michel Berthelot
Vice-président exécutif et chef des opérations financières,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-6300, poste 2266